

Autorité, pouvoir et obéissances dans un foyer pour adolescents

*Sophie Darne**

RÉSUMÉ : L'autorité, le pouvoir et des obéissances circulent dans un foyer éducatif pour adolescents placés. Mais selon les moments de l'institution et le positionnement des divers protagonistes, les articulations de ces divers éléments se mettent en place différemment et produisent certains effets. Le passage à l'acte d'un éducateur sur un adolescent a lieu dans un contexte d'assujettissement à un pouvoir de domination ne laissant pas place à un pouvoir d'action éducative, et dans un rapport à la parole qui ne fait pas autorité. Le processus de déliaison en cours dans l'institution est-il susceptible de s'incarner et de devenir déliaison interne pour l'éducateur ?

MOTS CLEFS : psychanalyse, institution, autorité, éducateurs, obéissance-passage à l'acte

Autoridade, poder e obediência em um lar para adolescentes

RESUMO: Autoridade, poder e obediência se interpenetram na educação de adolescentes institucionalizados em um lar para jovens difíceis. De acordo com os momentos da instituição e o posicionamento dos vários protagonistas, as articulações desses vários elementos são postas de forma diferente e produzem certos efeitos. A passagem ao ato de um educador sobre um adolescente ocorre em um contexto de subjugação a um poder de dominação que não dá espaço à ação educacional não autoritária. O processo de desvinculação externa em andamento na instituição poderia ser reproduzido e internalizado pelo educador? O que a passagem ao ato pode testemunhar?

PALAVRAS-CHAVE: psicanálise, instituição, autoridade, educadores, obediência, atuação

Authority, power and obedience in a teen home

ABSTRACT: Authority, power and obedience flow through an educational home for placed adolescents. But according to the moments of the institution and the positioning of the various protagonists, the articulations of these various elements are put in place differently and produce certain effects. The act of an educator on an adolescent takes place in a context of subjugation to a power of domination that does not give way to a power of educational action, and in a relationship with a non-authoritative speech. Is the ongoing unbinding process in the institution likely to be embodied and internalized by the educator?

KEYWORDS: psychoanalysis, institution, authority, educators, obedience, acting out.

* Doctorante à l'École Doctorale Éducation, Langage, Interaction, Cognition, Clinique (ELICC) - Université Rennes 2. Psychologue et psychanalyse, membre de l'Association Analyse Freudienne. E-mail: sophie.darne@wanadoo.fr

Je vous propose d'interroger la question de l'autorité, du pouvoir et des obéissances à partir de mon expérience dans un foyer pour adolescents dans lequel je travaille comme psychologue depuis plus de trois ans, à partir en particulier des éducateurs en but à la question de l'autorité à laquelle ils doivent obéir et à celle qui leur est nécessaire d'incarner pour accompagner les adolescents.

Je commencerai par le moment paroxystique de l'institution, un passage à l'acte d'un éducateur sur un adolescent, puis j'essaierai de comprendre ce qui a amené à cet événement. Après avoir situé l'organisation de l'autorité, des pouvoirs et de la domination dans un foyer, ainsi que leur articulation à l'obéissance, j'esquisserai une analyse de la généalogie de ce passage à l'acte.

Un éducateur organise avec le travailleur social de l'aide sociale à l'enfance, le père, la chef de service, un tissage autour de la prise en charge d'un adolescent, dont il est le référent, sur le weekend après un 14 juillet où cet adolescent de 15 ans brûle des voitures et fait péter des pétards au milieu de la foule jusqu'à passer la nuit au poste de police en garde à vue. L'éducateur a organisé avec le travailleur social que le père vienne le chercher et le garde pendant le weekend. C'est un père qui s'abandonne lui-même et abandonne son fils du même mouvement. Mais il s'engage à se déplacer pour venir chercher son fils. L'adolescent, ne voulant pas se confronter au mécontentement du père, appelle le service pour que quelqu'un vienne le chercher. La chef de service ira le chercher spontanément ce qui annulera l'organisation prévue. Puis l'adolescent restera au foyer, du fait de l'impossibilité de lui imposer d'aller chez le père, ce qu'il ne veut pas, ce qui a pour effet d'entériner l'annulation de l'organisation mise en place auparavant et le met en place de toute-puissance. Le surlendemain, quand l'éducateur revient travailler, l'adolescent ne cesse de le narguer en lui disant qu'il ne sert à rien, que c'est lui qui décide et que l'organisation de l'éducateur ne vaut rien. Cela fini par des paroles blessantes, un coup de poing au visage de l'éducateur, et un éducateur qui perd totalement le contrôle de lui-même, se met à frapper violemment l'adolescent de façon irrépressible. Il est alors retenu laborieusement par trois collègues effarés qui resituent ainsi les interdits fondamentaux de l'éthique professionnelle et de la loi symbolique humaine... Interdit du meurtre et du passage à l'acte sur les jeunes.

Ce passage à l'acte est venu effracter l'autorité de cette loi symbolique fondamentale. La frontière du « pas possible » est franchie, « nous devons retisser ce lien symbolique », signifient les éducateurs sur l'instant et les jours qui suivent. Comment en sommes-nous arrivés là ?

La mise en place de l'autorité, du pouvoir et de la domination dans un foyer pour adolescents est définie assez clairement. Ce qui fait autorité pour tous est le juge des enfants et la mission des professionnels d'accompagner chaque adolescent en fonction de son projet. C'est aussi théoriquement l'éthique du désir du sujet et le contrat social dans ce qu'il est censé donner une place à chacun.

La direction du foyer est censée donner l'orientation de l'établissement centrée sur l'accompagnement des enfants accueillis et le diriger. Au moment dont je parle, la direction met au devant de la scène sa soumission aux directives qui viennent des autorités supérieures et qui concernent essentiellement la question des finances, du budget. Mais dans quelles conditions peut-on parler d'autorité concernant cette dimension financière quand elle s'impose non pas comme un principe de réalité mais comme un arbitraire qui soumet, donc comme moyen d'une domination ?

La chef de service oriente les pratiques, et nous pourrions dire qu'elle a l'autorité de rendre instituant le projet de l'enfant discuté en équipe, puis qu'elle a l'autorité pour garantir la continuité de ce projet, ce qui lui donne le pouvoir d'intervenir dans un certain nombre de champs : école, famille, police... Elle se doit aussi d'obéir aux injonctions du juge pour enfants et du service social qui a placé l'enfant dans ce foyer là. Cette autorité lui vient aussi de la caution donnée par le directeur.

Le psychologue s'avère faire autorité à partir d'un dire s'appuyant sur une conceptualisation spécifique qui permet de dialectiser le regard porté sur les enfants. Ce qui fait autorité pour lui est à la fois sa fiche de poste, l'articulation avec les professionnels et ce qui constitue son éthique : une écoute non prise dans l'injonction à agir, une place à la parole singulière, l'importance du symbolique.

Pour les éducateurs, qui exercent quotidiennement l'autorité à l'égard des adolescents, nous pourrions avancer que ce qui fait autorité est à la fois l'institution comme ordonnancement des choses, à la fois le directeur et le chef de service comme personnes incarnant l'autorité, à la fois leurs valeurs éducatives et donc ce pour quoi ils sont à leur place, et à la fois le projet de chaque enfant décidé collectivement, en réunion, avec les différents partenaires sociaux, les parents et l'adolescent lui-même. Ils sont donc en lien avec plusieurs dimensions qui font tiers et autorité pour eux. Mais il est nécessaire de pouvoir consentir, donc de pouvoir aussi dissenter pour que l'autorité exerce sa fonction. Ils participent de l'autorité dans le foyer dans le sens où le crédit qu'ils font aux différents niveaux d'autorité permet à ceux-ci d'opérer en tant que tiers. Ils peuvent du même temps incarner une autorité, la transmettre et exercer un pouvoir en cohérence avec elle. Cette autorité laisse l'adolescent sujet et, en même temps, s'articule au pouvoir mais nourri du désir, d'agir, de faire avancer, triangulé par le devoir qu'indique l'autorité. L'éducateur obéit alors à des logiques qui organisent et stabilisent ses positionnements, et à des lois qui bordent le désir pour l'évolution de l'adolescent accompagné. Ainsi le désir de pouvoir faire dans un cadre donné peut ne pas se transformer en jouissance du pouvoir sur l'autre.

Une illustration de l'incarnation de cette autorité éducative peut être l'accompagnement à l'achat de vêtements mettant concrètement en jeu tous ces niveaux d'autorité. Cela se fait dans un cadre donné, avec un budget prévu, dans des situations singulières à chaque fois. C'est un levier éducatif pour transmettre nombres de choses nécessaires à l'inscription d'un jeune dans la société en phase avec les réalités mais dans lesquelles tout un travail va permettre des concessions, des frustrations, des choix, des

satisfactions. Par exemple, économiser sur des vêtements pour pouvoir s'offrir la paire de baskets rêvées, etc. Il y a là une épreuve de l'autorité de l'ordonnancement des choses : on achète en fonction de l'argent dont on dispose, on ne vole pas, ce qui peut aussi être relié au principe de réalité. Il y a une épreuve de l'autorité de l'éducateur qui fait part de son expérience, qui anticipe sur les effets à venir, qui regarde dans le présent et qui soutient la place de l'adolescent comme sujet. Il y a épreuve de l'autorité de l'objet : il faut acheter des vêtements, ce qui articule les questions de besoin et désir et donc de privation, de frustration et de castration. Cette autorité s'articule aux questions de pouvoir car dans l'espace, dans la pratique, ce qui est énoncé peut être éprouvé. L'adolescent a le pouvoir de voler et l'éducateur peut ne pas pouvoir l'empêcher juste par l'autorité de son dire. L'adolescent a un pouvoir d'achat limité et cette limite l'oblige à interroger l'articulation entre pouvoir et autorité : ce qu'il accepte de ne pas pouvoir acheter et donc ne pas pouvoir obtenir, c'est à dire comment il se débrouille avec les notions de puissance et d'impuissance et ce qui les bordent. Il interroge la toute-puissance et les limites, le fantasme et le symbolique. Nous pourrions avancer que ce qui, de la frustration ou de la castration s'interroge, se pose à l'éducateur et pour l'éducateur : comment il se débrouille lui-même avec ces questions. Et ça il le transmet. Face à toutes ces autorités, une position d'obéissance est mobilisée.

L'obéissance se démarque de l'autorité dans le sens où elle peut ne pas y être directement corrélée. Si « l'autorité requiert toujours l'obéissance »¹ selon Hannah Arendt, l'obéissance n'est pas toujours corrélée à l'autorité. La domination peut induire une obéissance par soumission, comme obéir au doigt et à l'œil. Il peut y avoir une obéissance à un tiers symbolique, abstrait, faisant référence et peut être le ressort d'un pouvoir d'action individuel venant contredire un pouvoir hiérarchique. L'obéissance apparaît donc comme une expérience complexe dont les ressorts se situent dans l'action d'un sujet, par mouvement ou par immobilisation, par acquiescement à quelque chose ou comme soumission à une injonction. Le sujet est présent dans son positionnement, actif ou passif, à travers lequel il se place, selon différents motifs ou ressorts psychiques et cela a différents effets. Il y a le pouvoir d'obéir à un principe et de désobéir à une injonction inique. Obéir à une injonction qui paraît inique a des effets de déliaison du fait de ne pas pouvoir articuler à sa pensée. Obéir mobilise donc différents rapports aux pouvoirs.

Pour ce qui est du pouvoir, nous le définirons comme une praxis, quand l'autorité est reliée au symbolique tiers. Je m'appuierai aussi sur l'autorité comme se référant au temps, liant passé, présent, avenir,² quand le pouvoir se situe dans l'espace. Mais dans le pouvoir, je constate deux axes bien différents

¹ ARENDT, Hannah. *La crise de la culture*, « Qu'est-ce que l'autorité ? », 1968, traduction Patrick Lévy. Paris : Gallimard, (Collection « Folio Essais »), 1989.

² FORAY, Philippe. *Hannah Arendt, l'éducation et la question du monde*, Le Télémaque 2001/1 (n°19), pages 79 à 101.

selon les théoriciens : le pouvoir d'agir et le pouvoir sur l'autre. Le point commun peut en être la source : la pulsion d'emprise, organisée différemment selon qu'elle s'articule à la castration ou à la frustration, au symbolique ou à l'imaginaire. Le pouvoir peut donc être la manifestation de l'autorité ou de la domination. Dans l'autorité, le pouvoir s'organise à partir de soi, l'autre et les principes, et dans la domination, le pouvoir est de soi sur l'autre, l'autre se retrouvant alors en place d'objet. L'autorité symbolique s'appuie sur la triangulation alors que la domination, ou l'autoritarisme, se situe sur un axe binaire et mobilise l'imaginaire.

Dans cette institution, considérée comme un modèle de stabilité au moment de mon arrivée, la chef de service travaille dans l'établissement depuis vingt ans, les éducateurs sont là depuis plusieurs années et les seize adolescents accueillis restent en général plus longtemps que dans la moyenne de beaucoup d'autres foyers, c'est à dire entre un an et quatre ans. Le directeur général ira jusqu'à dire que cet établissement est la vitrine de l'association. La stabilité est un critère important quand ces adolescents font régulièrement « tout exploser ». Mais la période dont je parle ici, est un moment où l'institution s'est délitée avec des changements de personnes à tous les niveaux : de direction, de chef de service, d'éducateurs, et un nombre impressionnant de *burnout*, de démissions, de congés maladie.

Cet équilibre va se trouver perturbé par un nouveau fonctionnement institutionnel mettant la question des finances au devant de la scène dans une matrice relationnelle de domination et non pas comme un principe de réalité autour duquel chacun pouvait composer. Un exemple : la direction, obnubilée par les pressions financières, impose une fiche précisant avec exactitude le prix autorisé pour chaque article de vêture avec interdiction de déplacer l'euro économisé d'un article sur un autre, en levant toute marge de manœuvre, donc toute possibilité de singulariser, et donc de trianguler, cet aspect de la prise en charge, annulant donc le pouvoir d'action des éducateurs. Cette fiche ne fait pas autorité du fait de la remise en cause qu'elle suppose de ce qui est considéré comme un levier éducatif. Cela est vécu comme un pouvoir institutionnel de domination autoritariste. Les éducateurs se trouvent face à un conflit entre la soumission à des injonctions n'ayant pas leur crédit et la fidélité à leurs valeurs et à leurs pratiques professionnelles.

Si l'ordre, prenant place dans un certain ordonnancement général, vient attaquer ce qui constitue l'ordonnancement propre à la fonction éducative, il y a conflit entre l'autorité des valeurs et l'autorité du chef. L'acceptation devient complexe.

« Le fondement ultime de l'autorité réside précisément dans un acte d'acceptation et de reconnaissance » et que c'est justement un acte qui ne doit pas être confondu avec la soumission et l'abdication de la raison. »³ nous dit Myriam Davault D'Allones citant Gadamer.

Nous pouvons supposer que dans ce contexte, il y a un processus de déliaison entre les piliers des différentes autorités, déliaison entre autorité, pouvoir et obéissance, et à la suite, déliaison dans toutes les articulations entre les acteurs de l'institution, et potentiellement, déliaison interne pour chaque sujet.

La direction est dans la légalité parce qu'elle est nommée à cette place, et en ce sens elle serait supposer faire autorité mais elle n'est reconnue, à ce moment où elle arrive avec l'utilisation du discours économique posé comme central, que comme ayant le pouvoir de forcer, un pouvoir de domination. Sans la prise dans l'histoire, ni dans les valeurs, l'autorité ne peut s'exercer. Les éducateurs se retrouvent en face à face avec la direction. L'agressivité émerge. Dialogue de sourds malgré le volume sonore. Ce qui est adressé n'est pas reçu. La parole est rendue vaine.

Alors ils rendent leurs cartes bancaires professionnelles comme manifestation du refus face au changement concernant cette prise en charge de la vêtue et puis ils finiront par les récupérer les uns après les autres par nécessité. Le délitement continue. Un sentiment d'impuissance envahi les éducateurs de ne plus pouvoir affirmer ce qui fait autorité pour eux, et de devoir transmettre avec autorité des nouvelles « valeurs » auxquelles ils ne voudraient pas obéir. Face à ce qui devient un clivage pour les éducateurs ne retrouvant pas leurs supports d'autorité, leur pouvoir d'agir se délite. Une attaque du cadre sans limites de la part des adolescents envahi tous les espaces jusqu'à s'incarner dans la destruction du matériel du foyer (verres, assiettes, four micro-onde, cafetière etc..) et même le bâtiment (murs, extincteurs, portes, vitres).

C'est dans ce contexte et à ce moment paroxystique qu'un éducateur va en venir au passage à l'acte sur un adolescent, décrit plus haut. Il s'agit d'un passage à l'acte et non d'un acting out, dans le sens où, comme l'indique Lacan, ce sont ces mises en scènes qu'il associe aux acting out qui vont permettre le passage à l'acte. Si les deux « témoignent du défaut pour un sujet de recours à la parole », « le passage à l'acte surgit souvent au décours d'un certain nombre de mises en scène ou d'acting-out. » « Le passage à l'acte est une manifestation où le sujet va s'éjecter d'une position, d'une place qui lui est absolument insupportable, sans espoir.(...) C'est dans le réel que le sujet fait allusion à une place de parole qui lui fait défaut dans le symbolique, (...) c'est sa place symbolique qui est en jeu ».⁴ L'*acting-out* ou la succession des

³ D'ALLONNES, Myriam Revault. *Le pouvoir des commencements, Essai sur l'autorité*. Paris : Le Seuil, 2006.

⁴ FORGET, Jean-Marie. « Agirs, outrances, errances », *Figures de la psychanalyse*, vol. 33, no. 1, 2017, pp. 67-78.

mises en scène précédentes, de ne pas avoir été prises en compte dans leur portée symbolique, débouchent sur le passage à l'acte

Ce passage à l'acte de l'éducateur pourrait être étudié du côté de sa problématique individuelle, comme pour tout un chacun, nécessairement en jeu, dans le sens où le dysfonctionnement renvoie au vécu archaïque, au réel et à sa problématique individuelle. Il pourrait aussi être abordé sur le versant de la dimension transférentielle car cet éducateur et cet adolescent avaient établi un lien affectif fort. Mais j'ai décrit comment le fonctionnement d'une institution peut rendre logique un symptôme, comment ce passage à l'acte est un moyen pour que l'autorité symbolique fondamentale triangulant la dimension pulsionnelle soit remobilisée. Un autre éducateur me dira, plus tard, comment, avec ce même jeune, il a senti venir en lui cette possibilité du passage à l'acte, et comment il s'est enfermé dans le bureau en pensant au passage à l'acte de son collègue, pour contenir ses mouvements internes. De venir me le dire pourrait être une façon de donner consistance et légitimité à son opération interne et faire reconnaître l'impact de la déliaison à l'œuvre dans l'institution. Il témoigne alors aussi de comment il se saisit d'un événement qui fait trace pour le transformer en expérience et rétablir la dimension de transmission. C'est aussi le témoignage de l'obéissance à la loi symbolique qui organise le lien social, le courage de cette obéissance là.

Pour continuer dans la généalogie de ce passage à l'acte, il est possible de supposer qu'une certaine façon d'aborder la question des finances comme une injonction à laquelle se soumettre induit de mettre chacun en place de produit dont on peut jouir. En effet, les moyens financiers sont, à ce moment là, non pas au service des adolescents, mais l'inverse. Cette jouissance empêche l'instauration des interdictions qui ouvrent la possibilité du choix désirant. Dans le règne de la jouissance, installé assez rapidement dans l'institution, l'adolescent est venu adresser sa question personnelle, réactivée par le délitement des liens symboliques qui ne le bordait plus, ne permettait plus cette autorité qui transforme et civilise les pulsions pour une socialisation. Loin de l'inscription dans le social, l'adolescent attaque l'éducateur afin de retrouver la réponse qui fait défaut. Le mépris, les invectives, lui dont le père est méprisé d'être à la rue, lui à qui les parents témoignent de la déliaison que produit leur errance, obtient de l'éducateur une réponse dans un corps à corps meurtrier qui sera indiqué du côté de l'impossible par les autres représentants de l'institution, les autres adultes intervenus physiquement pour stopper le déchainement pulsionnel. L'agir de la chef de service, en allant le chercher au poste de police, ce qui invalide le travail de l'équipe et la parole de l'éducateur référent, ainsi que la place du père, ouvre la voie à celui de l'adolescent comme mise en acte du contournement du père, du tiers, du symbolique. L'adolescent est confronté lui-même à une situation impossible et il triomphe de façon jouissive de ce qui est devenu domination, et non plus autorité, dans une toute-puissance qu'il met en scène en frappant l'éducateur et sans doute à travers lui son père.

Dans cette conjoncture, plus aucun crédit n'est accordé à quiconque du fait que le commandement implicite est de se taire et d'obéir par soumission aux injonctions économiques. Le statut du sujet est attaqué par le refus de la parole, la direction ne s'autorisant pas elle-même à cette parole à l'égard de sa hiérarchie. L'agressivité première des éducateurs, autour des questions de vêtue par exemple, est une tentative d'adresse mobilisant potentiellement l'autorité et est demande de paroles organisatrices. L'échec de cette tentative peut être vécu comme une trahison, trahison de la parole, du tiers, de l'autorité de l'éducateur. L'éducateur se trouve destitué de sa question qui pourtant soutient son identité professionnelle. Il perd la face et face à cette destitution, le repli se fait sur le pouvoir, non pas pouvoir d'agir mais pouvoir sur l'autre, en force. C'est un usage du pouvoir devenant la mise en acte de la toute puissance, peut être en continuité, ou en retournement actif de ce qui a été vécu dans l'institution comme une mise en passivité barrant le pouvoir d'agir. Et c'est sans doute cette violence faite à la parole qui engage l'éducateur sur la voie du passage à l'acte dans la rencontre en miroir avec le coup de point agressif de l'adolescent pris en pleine face. Dans ce double miroir, celui de l'institution et celui de l'adolescent, les instances en jeu, idéal du moi et moi idéal, se désarticulent.

Dans un contexte où le processus de déliaison est à l'œuvre, les effets sur les professionnels se manifestent subjectivement. Si « (...) dans la relation du sujet à l'autre de l'autorité, l'Idéal du Moi, suivant la loi de plaire, mène le sujet à se déplaire au gré du commandement ; le Moi Idéal, au risque de déplaire, ne triomphe qu'à plaire en dépit du commandement »⁵, l'articulation entre ces deux instances est une construction permanente. Le processus de déliaison, en produisant ses effets, laisse apparaître la mise à mal de l'idéal du moi du fait de ne pouvoir se projeter ni donc s'introjecter. L'introjection « c'est (...) que le père (...) sous la forme de l'idéal du moi, (...) soit un signifiant d'où la petite personne, mâle ou femelle, vienne à se contempler sans trop de désavantage. »⁶ Lacan ajoute : « L'idéal du moi commande le jeu de relations d'où dépend toute la relation à autrui. » Et « l'idéal du moi (...) originé dans les premières lésions du narcissisme, redevient apprivoisé d'être introjecté.⁷ » Le moi idéal, lui, est « le registre où il aura à se montrer (...) plus fort que les autres (...) le moi idéal, c'est ça. (...) le rapport avec l'idéal du moi (...) [c'est qu'] il ne laisse pas tout seul et sans objet le moi idéal. »⁸

Pour l'éducateur, isolé de ne pas être relié, tout seul et sans objet, il peut être supposé que le moi idéal sur son axe imaginaire, dans la situation décrite, se délie de l'idéal du moi. Et quand D. Lagache⁹

⁵ LACAN, Jacques. « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache : 'psychanalyse et structure de la personnalité' », in *Écrits II*. Paris : Seuil, 1999, p. 148-149.

⁶ LACAN, Jacques. *Le séminaire, livre VIII, Le transfert*. Paris : Seuil, 2001, p. 402.

⁷ LACAN, Jacques. *Le séminaire, livre VIII, Le transfert*. Paris : Seuil, 2001, p. 401.

⁸ *Ibid.*

⁹ Lagache, Daniel. *Agressivité, structure de la personnalité et autres travaux*. Paris : PUF, 1982.

avance que la formation du moi idéal a des implications, notamment la négation de l'autre corrélative à l'affirmation de soi, le déchainement pulsionnel peut bien être une tentative de réarticulation des différentes instances en remettant en jeu le moi idéal par le passage à l'acte sur l'adolescent.

En deçà de l'agressivité, dans la rencontre archaïque de l'autre, non triangulée par le tiers comme autorité, la violence prend place. C'est à partir de cette violence et de son expression la plus brutale, que l'Autre est mobilisé, que les interdits fondamentaux sont convoqués, qu'il y a remise en place de la loi symbolique par l'intervention du « non » au meurtre porté physiquement par les collègues contenant l'éducateur en prise avec le déchainement pulsionnel. La déliaison en cours dans l'institution s'est incarnée et est devenue déliaison interne pour cet éducateur, du fait de rencontrer bien sur en lui cette possibilité. La non conflictualité possible des différentes figures en place d'autorité, conflictualité qui est une façon de questionner et de reconstruire la liaison, a produit son terme logique. Il y a eu désintrinsication des pulsions peut-être au sens où ce moulin à eau transformant le flux de la rivière en énergie organisée s'est avéré ne plus fonctionner (en utilisant l'image dont Lacan se sert pour métaphoriser la pulsion). Le passage à l'acte émerge à ce moment là. L'autorité serait elle constitutive de ce moulin qui transforme ?

En conclusion, l'autorité est une façon d'ordonner et d'organiser les liens. La parole est au cœur de l'autorité et elle s'appuie sur un tenir parole, une parole qui a du sens et qui s'inscrit dans le temps. L'autorité, en faisant tiers, œuvre à la vie en commun. Elle s'appuie sur la responsabilité et la différenciation des places. Elle est nécessaire pour qu'un énoncé devienne organisateur. Si le pouvoir annule la place, il y a meurtre symbolique. Une institution peut faire autorité quand elle prend en charge la transformation socialisante, l'accompagnement qui inscrit dans le monde, en bordant et organisant les pulsions plutôt qu'en les soumettant. La finalité est donc l'autonomie et non l'emprise. Elle est au service de l'avenir. Dans un rapport de domination, le sujet est dépossédé de lui-même. Le symbolique ne s'articule plus à l'imaginaire. Et « quand un sujet ne trouve pas dans le symbolique un répondant pour ébaucher ses initiatives, il va le chercher dans l'imaginaire ou dans le réel par le biais des pulsions »¹⁰. Le choix du sujet, alors, découle de l'impossibilité d'obéir à une instance organisatrice tournée vers les devenirs, cette obéissance située sur l'axe symbolique. De se fonder sur une action du sujet, l'obéissance est symbolique et a du sens du moment où un rapport à la parole s'articule au désir du sujet triangulé, dans un processus de liaison. La succession de paroles non prises en compte participe à la déliaison jusqu'à devenir déliaison interne du sujet. Il se précipite alors, de part la désarticulation entre moi et idéal du moi, sur un axe imaginaire, et son obéissance devient sans sens, porte ouverte au déchainement pulsionnel.

¹⁰ Forget, Jean-Marie. « Agirs, outrances, errances », *Figures de la psychanalyse*, vol. 33, no. 1, 2017, pp. 67-78.

L'éducateur portera plainte contre le jeune. Cette façon de demander à ce que le drame soit repris socialement, que des paroles puissent prendre place en dehors de l'institution, n'est-ce pas tenter de sortir de l'événement pour faire expérience et donc une tentative pour remettre en route le processus d'autorité quand l'institution ne peut plus le faire. A défaut d'une parole subjectivante, il est recherché à l'extérieur la reprise du sens, l'expérience à transmettre, qui puisse faire autorité et permettre une obéissance qui ait du sens.

REFERENCES

ARENDDT, Hannah. « Qu'est-ce que l'autorité ? » , in *La crise de la culture (1968)*, traduction Patrick Lévy, Paris : Gallimard, Collection "Folio Essais", 1989.

FORAY, Philippe. *Hannah Arendt, l'éducation et la question du monde*, Le Télémaque 2001/1 (n°19), pages 79 à 101. <https://doi.org/10.3917/tele.019.0079>

FORGET, Jean-Marie. « Agirs, outrances, errances », *Figures de la psychanalyse*, vol. 33, no. 1, 2017, pp. 67-78.

LACAN, Jacques. *Le séminaire, livre VIII, Le transfert*. Paris : Seuil, 2001.

_____. « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache : 'psychanalyse et structure de la personnalité' », in *Ecrits II*. Paris : Points Seuil, 1999.

LAGACHE, Daniel. *Agressivité, structure de la personnalité et autres travaux*. Paris : PUF, 1982.

D'ALLONNES, Myriam Revault. *Le pouvoir des commencements, Essai sur l'autorité*. Paris : Le Seuil, 2006.

Recebido em: 12 de novembro de 2019.

Aprovado em: 18 de dezembro de 2019.